

Changer la donne

Nous, **les militantes et militants de CS-POP**, comme des milliers d'autres personnes, nous aspirons à de profonds changements dans la vie politique de notre canton et de notre pays. Nous voulons résister, avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, à la logique de **domination d'une minorité de privilégiés** qui, au nom de ses seuls intérêts, **impose l'austérité et les sacrifices** à tous les autres.

Comme le programme d'austérité **OPTI-MA**, auquel **s'est opposé et s'oppose farouchement CS-POP**. Ce n'est rien d'autre qu'un **outil de démantèlement des services publics** jurassiens, qui impose **des efforts injustement répartis**, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires de l'accord de la Table ronde**. **Les mesures touchent** essentiellement les prestations sociales, la santé et la prévention, les transports publics, la culture, l'enseignement et la formation. En premier lieu **les prestations les plus utiles fournies par les services publics aux plus modestes**.

A l'opposé, nous voulons proposer des mesures concrètes qui remettent **au centre de l'action politique** l'intérêt général, le bien commun, la nature et **l'être humain dans toutes ses dimensions**.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totallement déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.

Des exemples :

*La mesure 14 : Réduction des prestations complémentaires pour rentiers AVS-AI pour un montant de **CHF 300'000.-**.*

En clair, on veut réduire le minimum vital dans le Jura !

OU

*La mesure 15 : Réduction des subventions aux institutions sociales pour **CHF 975'000.-**.*

Et le Gouvernement prétend dans son communiqué de présentation du projet que les prestations sociales ne sont pas touchées par OPTI-MA.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totalemment déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.

Des exemples :

*La mesure 20 : **Modification** des modalités de financement et d'encadrement dans le domaine de **l'accueil extrafamilial** : économie de **CHF 1'500'000.-**.*

Est-ce que les ménages modestes pourront encore payer la crèche pour leurs enfants ?

OU

*La mesure 21 : **Réduction** de **CHF 20'000.-** de l'aide aux repas à domicile de **Pro Senectute**.*

Avec moins de prestations complémentaires (mesure 14), les personnes âgées devront payer plus cher ce service.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totalemment déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.

Des exemples :

*Les mesures 22 et 39 : **Réduction** de l'aide financière à la Fondation aide et **soins à domicile** de **CHF 326'000.-**.*

Parallèlement, la mesure 42 réduit de 2 millions l'aide financière à l'Hôpital du Jura !

OU

*La mesure 42 : **Réduction** de l'aide financière à **l'Hôpital du Jura** de **CHF 2'000'000.-**.*

Avec la réduction des subventions à la Fondation des soins à domicile, nos aînés seront bien soignés (mesures 22 et 39), c'est certain.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totalemment déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.

Des exemples :

Les mesures 69 et 75 : Réduction des subventions d'exploitations aux transports publics de CHF 586'000.-.

Les communes devront payer pour conserver les mêmes services en faveur de leurs citoyens usagers de ces transports. On n'économise pas, on transfère des charges.

OU

La mesure 78 : Diminution des standards de nettoyage applicables aux bâtiments de l'état. 6 postes de concierges supprimés pour CHF 600'000.- d'économies.

C'est tellement plus simple de s'en prendre au personnel féminin et subalterne plutôt que de réfléchir à une réorganisation des services touchant des hauts salaires.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totallement déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.

Des exemples :

*La mesure 84 : **Réduction** des prestations de **l'orientation scolaire et professionnelle**. Economie de **CHF 128'000.-**.*

Les élèves au profil CCC ne pourront plus compter sur un soutien suffisant de ce service dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Il est vrai que l'on trouve peu d'enfants de riches avec ce profil.

OU

*La mesure 115 : **Suppression** de la **déduction** octroyée aux personnes **veuves ou divorcées** qui tiennent ménage séparé. Economie de **CHF 1'000'000.-**.*

Le principe de prendre à ceux qui n'ont pas grand-chose à donner est devenu un système de gouvernance fiscale dans le Jura.

CS-POP s'est opposé et **s'oppose** farouchement **au programme d'austérité OPTI-MA**, outil de démantèlement des services publics et **totalemment déséquilibré** dans les efforts exigés, contrairement à ce que prétendent certains, à commencer par les **douze signataires** de l'accord de la **Table ronde**.

Trop de mesures **touchent les plus modestes**.
Des exemples :

*118 : Principe de l'introduction d'un **impôt cantonal minimal de 50 francs** pour les contribuables ne payant pas d'impôt, ou moins que 50 francs.*

Il fallait bien compenser le cadeau fait l'année précédente aux plus riches !

Un référendum contre cette mesure a obtenu un nombre de record de signatures.

La Cour constitutionnelle a ensuite invalidée cette mesure alors que le Gouvernement affirmait qu'elle était tout à fait légale, comme l'amnistie fiscale...

OU

*122 : **Facturation** des cartes de facilité de stationnement pour les **personnes à mobilité réduite**. Gain de **CHF 8'000.-** (huit mille ...).*

Les **12 signataires** de la Table ronde ont osé proposer cette mesure. La commission parlementaire l'a finalement abandonnée en précisant qu'il allait falloir trouver une compensation ! Le Jura perd 8'000 francs et il risque d'être en danger financièrement ? **A force de vouloir faire pitié, on oublie de chercher à faire envie.**